



**Conservation
ONTARIO**
Champions de la nature

Pour que les propriétaires fonciers puissent individuellement réussir à protéger l'eau à la source, ils ont besoin de pouvoir accéder à de l'information sur l'eau afin de planifier et de prendre des décisions. Il est essentiel que les Offices de protection de la nature sachent comment communiquer avec les collectivités rurales, comprennent leurs besoins en matière d'information et prévoient les compétences et les efforts requis pour atteindre ce but. Le présent projet pilote étudie des méthodes de diffusion de l'information sur les ressources hydriques à un auditoire rural.



En décembre 2001, le ministère de l'Environnement, le ministère des Richesses naturelles et Conservation Ontario ont formé un partenariat dans le but d'élaborer une série de projets pilotes à l'échelle des bassins versants. La phase I, terminée en 2003, a compris six projets pilotes qui se concentraient sur des approches nouvelles et innovatrices à l'égard de l'intendance des bassins versants. La phase II, dont l'objectif est d'élaborer, de mettre en œuvre et de démontrer des approches de gestion de l'environnement à l'échelle des localités, fournira certaines des composantes de base pour l'initiative prévue de protection des sources d'eau potable à l'échelle des bassins versants qui sera entreprise en Ontario.

Voici un des quatre projets pilotes terminés durant la phase II, cherchant à obtenir des résultats sur place et se concentrant sur la mise en œuvre et sur les problèmes techniques auxquels font face les praticiens lorsqu'ils instaurent des mesures de protection des sources d'eau potable.

Les feuillets d'information et rapports intégraux sont disponibles sur le site Web de Conservation Ontario.

Coup d'œil sur le projet...

Ce projet pilote a été créé sous la houlette des Offices de protection de la nature de Maitland Valley et de Saugeen Valley dans le but d'étudier des méthodes de diffusion de l'information sur l'eau à un auditoire rural et de présenter un rapport de l'efficacité, des coûts/avantages et des facteurs à prendre en considération pour la mise en œuvre de chaque méthode.

Les autres buts du projet étaient de documenter les facteurs à prendre en considération dans la conception de renseignements sur la cartographie informatisée, de déterminer les réactions des utilisateurs à l'information sur l'eau pour leur propriété et de discuter avec les propriétaires fonciers de la façon dont ils utiliseraient l'information fournie.

Les trois méthodes qui suivent ont été examinées et évaluées dans l'optique de fournir aux propriétaires fonciers l'information qu'il est nécessaire de prendre en considération pour assurer la protection de l'eau à la source :

- Sur Internet, utilisation du site *Web My Land, Our Water* avec une application de cartographie (<http://myland.mvca.on.ca> ou <http://myland.svca.on.ca>)
- Kiosque dans les bureaux de MVCA et SVCA
- Visites de vulgarisation des propriétaires fonciers ruraux pour discuter de l'eau en rapport avec leur propriété

Auditoires cibles pour le projet pilote

- Propriétaires fonciers (agriculteurs, non-agriculteurs)
- Municipalités
- Négociants agricoles

D'anciens projets des Offices de protection de la nature ont démontré que les gens s'engagent dans un dossier ou une activité lorsqu'ils se sentent personnellement concernés par la question. Ce projet a fourni de l'information sur l'eau à l'échelon des propriétés ou des exploitations agricoles afin de renforcer l'intérêt et l'engagement des propriétaires fonciers envers les questions d'eau.

À propos des bassins versants

Ensemble, les bassins versants de Saugeen et de Maitland ont la répartition suivante d'utilisation des terres : 4 % de zones bâties, 72 % de terres agricoles défrichées et 24 % d'aires naturelles. La population totale est de 137 410 habitants et 49 % de cette population utilise l'eau fournie par la municipalité dans 26 zones d'habitation. Par conséquent, 51 % de la population est desservie en privé par environ 13 400 puits privés connus. Du point de vue de l'utilisation des terres, la plus grande partie de la zone remplit sa vocation finale : l'agriculture. Le changement le plus important dans l'affectation des terres est l'intensification de l'agriculture. Étant donné que cette intensification ne déclenche pas les politiques de protection des sources en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, il est d'autant plus crucial d'engager ces propriétaires fonciers dans la protection de l'eau à la source. Il est également important de veiller à ce que les municipalités disposent des bons renseignements pour le processus des permis de construction afin de leur permettre d'orienter l'aménagement vers les zones les plus appropriées.



Zone d'étude : Emplacement des bassins versants de Maitland et de Saugeen dans le sud-ouest de l'Ontario

Évaluation des besoins des propriétaires fonciers

D'après la répartition de l'utilisation des terres et de la population au sein des bassins versants visés par le projet pilote, et compte tenu du fait que les zones de capture municipales dans la zone d'étude sont relativement petites et que le changement d'affectation des terres en vertu de la *Loi sur l'aménagement des territoires* ne se produit pas, on a déterminé que c'était à l'échelon des propriétés ou des exploitations agricoles que devaient être prises les mesures pour protéger et améliorer l'eau pour tous les gens au sein des bassins versants de Maitland et de Saugeen.

On laisse par ailleurs entendre que la protection de l'eau à la source dans cette zone devrait se concentrer sur la gestion des terres et sur les techniques permettant d'obtenir l'engagement des propriétaires fonciers, de les informer et de les aider à adopter des pratiques appropriées. Pour que les propriétaires fonciers puissent individuellement s'engager avec succès dans la protection de l'eau, ils ont besoin de pouvoir accéder à de l'information sur l'eau pour prendre des décisions et pour élaborer des documents de planification agricole.

Efficacité de la communication de l'information

Ce projet pilote s'est concentré sur la diffusion de renseignements de base concernant les eaux de surface et les eaux souterraines aux municipalités et aux propriétaires fonciers ruraux dans le but d'évaluer trois méthodes de communication : Internet, les kiosques dans les bureaux de MVCA et de SVCA et les visites de vulgarisation. Le but de l'exercice était de déterminer si les utilisateurs avaient une préférence marquée pour une des trois méthodes et d'examiner les coûts et les avantages associés à chacune.

Site Web

Le projet pilote expose à grands traits le processus entrepris pour concevoir un site Web « *My Land, Our Water* » visant à améliorer l'accès à l'information sur les eaux de surface et souterraines pour les municipalités et les propriétaires fonciers ruraux et agricoles dans les bassins versants de Maitland et de Saugeen. Le rapport final comprend une évaluation des exigences des utilisateurs, une comparaison des serveurs Web du SIG et une évaluation de la convivialité du site Web d'après les évaluations d'un groupe de discussion.

Kiosque

Des postes de travail ont été installés dans les bureaux de MVCA et de SVCA où les visiteurs pouvaient accéder au site Web *My Land, Our Water* avec l'aide du personnel de l'Office de protection de la nature au besoin. Les kiosques ont pour but d'évaluer si les propriétaires fonciers qui n'ont pas

accès à Internet ou qui éprouvent des problèmes avec le site sont disposés à se rendre au bureau de l'OPN pour obtenir de l'aide. Bien que l'on continue de tester la méthode des kiosques, le rapport final donne une brève évaluation de son utilité.

Visites de vulgarisation

La troisième méthode de communication testée dans le cadre du projet *My Land, Our Water* comprenait des visites de vulgarisation chez les agriculteurs. Le personnel des services de vulgarisation de l'Office de protection de la nature a présenté l'information disponible sur le site Web *My Land, Our Water* dans un mode de discussion autour de la table de cuisine. On discute des principales préoccupations soulevées durant les visites de vulgarisation ainsi que de la façon dont les propriétaires fonciers souhaitent recevoir l'information.



Leçons appries

Les commentaires reçus des propriétaires fonciers jusqu'à présent indiquent qu'une approche axée sur de multiples modes de communication est des plus efficaces pour diffuser l'information aux propriétaires fonciers ruraux. La réaction au site Web *My Land, Our Water* a été très positive et les participants se sont montrés particulièrement enthousiastes à l'égard de l'application de cartographie. Cependant, on reconnaît qu'il est impossible de répondre à chaque question par le biais du site Web. De plus, la plupart des utilisateurs se concentraient sur l'application de cartographie et ont passé peu ou pas de temps à parcourir le matériel à l'appui sur le site Web.

Par comparaison, bien que les visites de vulgarisation exigent beaucoup de temps du personnel, les propriétaires fonciers se sont vus offrir un service très personnel qui a permis de répondre à leurs questions et préoccupations particulières. Dans le bassin versant de MVCA, il reste un nombre considérable de résidents ruraux qui ne sont pas des usagers réguliers d'Internet. Les visites de vulgarisation ont révélé que les participants qui n'ont pas accès à Internet n'étaient pas intéressés à utiliser les kiosques du projet.

Par conséquent, il semble que l'accès à un site Web et à un programme limité de vulgarisation répondra aux besoins des auditoires ciblés.

Autres conclusions clés :

Les propriétaires de terres privées ont un rôle crucial à jouer dans la protection de la quantité et de la qualité de l'eau. Une étape initiale clé de la protection de l'eau à la source consiste à sensibiliser les propriétaires fonciers à la façon dont l'eau se déplace sur ou à travers leur propriété et aux effets qu'ont sur l'eau les activités humaines et naturelles. Les municipalités jouent également un rôle en veillant à ce que l'aménagement soit compatible avec les ressources hydriques et elles peuvent utiliser l'information présentée dans ce projet pour établir les priorités et communiquer avec les propriétaires fonciers.

- Il est extrêmement important de concevoir une application de cartographie sur Internet pour l'utilisateur moyen. Les versions initiales de l'application de cartographie créée dans le cadre des projets pilotes étaient beaucoup trop complexes pour les utilisateurs.
- Les utilisateurs préféraient nettement utiliser l'information sur leur lot et leur concession pour trouver leur propriété plutôt que de faire un zoom avant sur une carte de bassin versant. De plus, ils appréciaient de pouvoir être en mesure d'accéder facilement aux photos aériennes de leur propriété.
- Les commentaires des propriétaires fonciers qui ont participé aux visites de vulgarisation ont été très positifs; par ailleurs, ces visites ont offert des occasions au personnel de discuter en détail des programmes et des questions d'intendance avec les participants.
- Bien que l'on espère que le site *Web My Land, Our Water* encouragera les utilisateurs à réfléchir à l'impact de leur exploitation agricole sur la quantité et la qualité de l'eau, les participants à ce projet n'étaient pas prêts en général à apporter des changements à leur exploitation agricole d'après l'information fournie.



On reconnaît que la diffusion de renseignements de base sur l'eau aux propriétaires fonciers n'amènera pas, à elle seule, les propriétaires fonciers à apporter d'importants changements à leur exploitation agricole. La communication de cette information est perçue comme une étape vers la sensibilisation aux questions d'eau dans les bassins versants et vers l'adoption d'attitudes positives à l'égard de la protection des ressources hydriques.

Nous devons la réalisation du présent guide au **gouvernement de l'Ontario** et à **Conservation Ontario** qui ont travaillé en collaboration avec les **Offices de protection de la nature de Maitland Valley** et de **Saugeen Valley**.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

Conservation Ontario
120 Bayview Parkway, C.P. 11
Newmarket (Ont.) L3Y 4W3
Tél. : (905) 895-0716
Télécopieur : (905) 895-0751
Courriel : info@conservation-ontario.on.ca
www.conservation-ontario.on.ca



Ontario

